

Stage ADOBOIS

Formation professionnelle sur les règles de l'art de l'exploitation, du monitoring et de l'optimisation d'une chaufferie bois-énergie

PLUS DE
160 STAGIAIRES
FORMÉS EN
10 ANS

Session 2026 à Paris :

Du 30 juin au 2 juillet

Organisé en
partenariat par :



METROL

Méthodologie d'Audit, de Diagnostic et d'Optimisation des performances d'une chaufferie bois

Avec des experts de :

AILE
CEDEN
CIBE
DEBAT Best Energies
EEPOS
ENGIE Réseaux
INDDIGO

- **Comment contrôler et optimiser les performances d'une installation ?**
- **Comment s'assurer de la stabilité, de la qualité et de la conformité de la ressource ?**
- **Comment contrôler la chaleur réellement livrée au réseau de chaleur et/ou aux utilisateurs ?**
- **Quels sont les indicateurs de l'efficacité du traitement des rejets (fumées, cendres...) ?**
- **Sur quels points la maintenance et le gros entretien peuvent-ils être améliorés ?**
- **Quels outils de suivi et d'optimisation mettre en place ?**

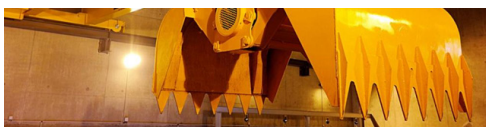


Contexte

Plus de 7 200 chaufferies bois* sont installées sur le territoire national. Après la mise en service, l'exploitation au quotidien s'organise. Qu'en est-il vraiment quant aux performances du système, tant au niveau de la combustion, que du traitement des rejets (fumées, cendres...), et de la qualité de la livraison de chaleur ?

Comment mieux organiser l'exploitation et la maintenance d'une chaufferie bois, afin d'optimiser les performances, la qualité de l'énergie utile livrée au client, le bénéfice environnemental et la rentabilité globale du projet ?

* Parc français de chaufferies bois fin 2024 : 1 200 installations de plus de 1 MW et 6 000 chaufferies de 50 kW à 1 MW.



Méthode et moyens

Le stage dure deux journées et demie soit **19h de formation**, complétées par deux déjeuners-débat.

- Le programme est structuré autour d'interventions d'**acteurs institutionnels** et de **professionnels du bois-énergie**. Les déjeuners-débat sont l'occasion de poursuivre les échanges avec des experts du secteur. Le choix des intervenants et la validation des contenus sont assurés conjointement par le CIBE et METROL.

- Une large place est faite aux **échanges avec les professionnels** du secteur bois-énergie.

- Un **classeur regroupant tous les documents pédagogiques** est remis le premier jour. Il est complété en fin de session par une **clef USB** contenant les versions électroniques des supports présentés, et des **documents de référence** de la filière.

Une attestation de stage et une copie conforme de la feuille d'émargement sont délivrées par METROL à l'issue de la formation.

Effectif

Compte tenu du grand nombre de thèmes à traiter, de la densité du programme, et afin de garantir une qualité optimale des échanges, l'effectif est limité à **16 participants maximum par session**.

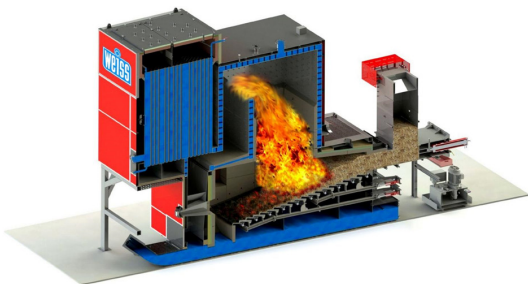
Afin de s'adapter à un éventuel cas de force majeure (confinement, grève des transports, blocus des routes...), les sessions pourront basculer en distanciel.

Objectifs pédagogiques

Organisée depuis 2016 par METROL et le CIBE, cette formation s'adresse aux professionnels ayant une connaissance de base du secteur bois-énergie et souhaitant parfaire une connaissance méthodologique et pratique de l'exploitation, de l'entretien et de la maintenance d'une chaufferie. ADOBOIS est une occasion unique de connaître les règles de l'art, de **l'audit, du diagnostic et de l'optimisation** d'une installation, tant sur les aspects techniques, que réglementaires, financiers, économiques et environnementaux.

A l'issue de la formation, les participants seront notamment capables de :

- Contrôler le fonctionnement et les paramètres d'une chaufferie bois,
- Mettre en perspective la **production réelle de l'installation** au regard de la conception initiale du projet et des objectifs visés,
- Mettre en évidence, **mesurer, et analyser les causes d'écarts** éventuels,
- Maîtriser les **niveaux d'incertitude** relatifs à ces écarts éventuels,
- S'assurer de la **qualité et de la conformité du combustible bois**,
- Contrôler **l'efficacité du traitement des rejets** (fumées, cendres...),
- Suggérer un **outil d'aide à l'exploitation** : tableau de pilotage et/ou **protocole de suivi de production** mensuel (carnet de chaufferie, équilibre recette dépenses ...),
- Auditer les opérations de **maintenance et de gros entretien**,
- Réaliser un diagnostic technique et financier de l'installation,
- Emettre des recommandations afin d'améliorer les performances et la rentabilité**,
- Optimiser l'exploitation et le contrôle de l'installation**.



Contexte, principe, règles et objectifs de l'exploitation-maintenance

- Rôle, missions et responsabilité de l'exploitant
- Ratios et ordre de grandeur d'un bon fonctionnement
- REX sur l'exploitation au quotidien et l'organisation
- du travail d'O&M
- Personnels affectés à l'exploitation : formation, compétences, rôle

Contrôle des engagements contractuels

- Cahier des charges de l'exploitation
- Collecte des **éléments contractuels** : Analyse des contrats, vérification du cahier de chaufferie, des carnets de maintenance, et de tout document existant : arrêté préfectoral (selon puissance), compte rendu annuel, cahier de quart, registre des livraisons de combustible, tableau de bord des charges...
- Evolutions par rapport à l'engagement initial et analyse des écarts.

Analyse technique et diagnostic de l'installation

Diagnostic des flux

- **Métrologie de l'amont** : ressource bois, analyse des intrants, matière première attendue, origine, nature, tonnage par type de bois (si mix de ressource), volume, contrôle de la conformité : taux d'humidité, pesage d'un échantillon, estimation du PCI, granulométrie, taux de fines, présence d'écorces, présence de corps étrangers...
- **Métrologie de l'aval** : comptage de chaleur, contrôle des niveaux de température, débits, pression, puissance...
- **Contrôle des performances** : qualité de la combustion, production de chaleur, rendement, écarts éventuels, analyse des causes probables, recherche de solutions.
- **Spécificités de la gestion multi-énergies** : adaptation à la puissance appelée, phasage de la production, courbe monotone, taux de couverture bois.

Diagnostic de l'efficacité technique et environnementale

- **Vérification du fonctionnement du système** : examen et test du bon fonctionnement de tous les capteurs et les compteurs,

contrôle visuel et auditif de bon fonctionnement de chacun des éléments et composants du système : système de stockage, acheminement du combustible, alimentation du foyer, combustion, cendres, gestion des rejets, évacuation de la chaleur, circuit hydraulique, pompes, vannes, GTC...

- **Vérification du respect de la réglementation** : contrôle des rejets atmosphériques (fumées, cendres volantes) des rejets solides (cendres sous foyer, imbrûlés), des rejets aqueux, des émissions sonores... Points de vigilance et documents ICPE.

Fiabilité des équipements

- Analyse du **taux d'indisponibilité** : nombre d'arrêts, fréquence, origine des pannes, composant concerné, temps d'intervention, gestion des pièces détachées.
- Actions préventives et correctives...
- Vérification des **systèmes de sécurité** de l'installation (extincteurs, parafoudres...)
- Plans d'entretien.
- Optimisation de l'entretien, organisation d'un plan de maintenance préventive et corrective.

Analyse économique et rentabilité globale

- Contrôle du **coût du combustible** : structure et indexation, évolution des charges et du marché, indices de référence...
- Suivi du **coût de revient de la chaleur** et des dépenses, contrôle des flow-sheet (entrée /sortie),
- analyse des éventuelles co-génération (chaleur, électricité) et/ou autoconsommation...
- **Analyse de grilles de diagnostics et de cas types**. points clefs en matière de maintenance et de conduite, ratios et ordres de grandeur, démarche d'audit-diagnostic.

Inscription

Les droits d'inscription à la session ADOBOIS sont fixés à 1 350 euros HT par personne (TVA à 20 %), soit 1 620 euros TTC. L'inscription sera validée à réception du bulletin et du règlement, incluant la participation aux deux journées et demie de formation, les documents pédagogiques et les supports d'intervention, les déjeuners et les pauses-café.

Cette session est éligible dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Public concerné

Organisée et animée par le CIBE et METROL, cette formation d'une journée s'adresse aux acteurs souhaitant maîtriser et optimiser le suivi des performances et des capacités de production de chaufferies bois en activité.

Les exploitants, les gestionnaires de bâtiments équipés d'une chaufferie bois-énergie, les services techniques de collectivités, et les propriétaires de chaufferies sont les premiers concernés. Cette session s'adresse également aux développeurs de projets, AMO, BET, MOE, fournisseurs de combustible bois, bureaux de contrôle, inspecteurs ICPE, animateurs bois-énergie, investisseurs et financeurs de projets, assureurs...

Lieu et accès

La session ADOBOIS se déroulera à Paris dans le 7^{ème} ou le 15^{ème} arrondissement. L'adresse exacte du lieu de formation retenu sera indiquée dans le courrier de confirmation de l'inscription.

Un plan d'accès, ainsi qu'une liste d'hôtels de différentes catégories situés à proximité du lieu de la formation, sont expédiés avec la convocation. L'intégralité de la formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Informations détaillées et procédure sur www.metrol.fr.

Conditions générales

Rendez-vous sur notre site www.metrol.fr à la page formation. Cliquez sur le catalogue en ligne et choisissez **ADOBOIS**. Le bouton «**Voir les sessions**» vous donne accès aux dates et aux places disponibles. Complétez le formulaire d'inscription en ligne, joignez une photo d'identité (réalisation d'un trombinoscope des participants pour faciliter les contacts), puis validez.

Nous reviendrons rapidement vers vous pour confirmer l'inscription et nous vous ferons parvenir une convention de formation, une convocation avec tous les détails logistiques, et une facture. Le règlement des droits d'inscription doit être effectué avant le début de la session.

Les administrations et les établissements publics doivent joindre un bon de commande complété et signé par l'autorité compétente.

Tout désistement doit être formulé par écrit. Si celui-ci intervenait plus de 30 jours avant le début de la session, les droits d'inscription seraient remboursés intégralement. Pour une annulation entre 30 et 15 jours avant la session, les frais d'annulation s'élèvent à 25 % des droits d'inscription. Ce montant est porté à 50 % pour une annulation entre 14 et 7 jours, et à 100 % pour une annulation à moins de 7 jours avant la session. Toute session commencée est due dans son intégralité. Un remplacement de participants doit être signalé par écrit au moins 5 jours ouvrables avant le début de la session.

Si, malgré leurs efforts, des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, les organisateurs se réservent le droit de modifier la date, le lieu ou le contenu du programme de la session, voire de la basculer en distanciel intégral en cas de confinement ou de grève.

Contacts

Pour toute question concernant **cette session**, contactez METROL - Tél. : 01 40 45 33 40
44 rue La Quintinie - 75015 PARIS

Philippe ROCHER - philippe.rocher@metrol.fr

Pour toute question concernant **le bois-énergie**, contactez le CIBE - Tél. : 09 53 58 82 65

Clarisse FISCHER - c.fischer@cibe.fr

Elodie PAYEN - e.payen@cibe.fr

Ludovic PRIEUR - l.prieur@cibe.fr